



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

**MAIRIE DE CONTES**

**Décision n° 2025 06 06**

OBJET :

**Convention d'objectif et de financement 2025 et 2026  
avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la ludothèque de Contes.**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-neuf juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etai<sup>ent</sup> présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear<sup>d</sup>, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, Marie-Fleur Alquier, Edwige Alunni, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etai<sup>ent</sup> représentés : Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, Malika Vannucci, M. Michel Caruso et Mme Chloé Roig.

Etai<sup>t</sup> excusée : Mme Kareen Woignier.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2023 03 16 du 8 mars 2023, le conseil a approuvé le budget prévisionnel de la ludothèque de Contes pour les années 2023 à 2026 et sollicité, afin d'assurer le bon fonctionnement de cette ludothèque, le concours financier de la CAF au titre du Fonds « Publics et Territoires » à hauteur de 8.724 euros par an de 2023 à 2026. Il précise que depuis, la CAF a porté ce concours à hauteur de 13.587 euros par an en application du dispositif « bonus territoire ».

Afin de formaliser les modalités d'interventions et de versement de la subvention Fonds publics et territoires dédiée au fonctionnement de la ludothèque, il propose au conseil d'approuver la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales pour les années 2025 et 2026. Il donne lecture de ladite convention, ci-annexée, et propose également au conseil de l'autoriser à la signer.

**Le conseil municipal,  
Oùï l'exposé du maire,  
Après en avoir délibéré,**

**Approuve** la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales pour l'aide au fonctionnement de la ludothèque de Contes dans le cadre du Fonds publics et territoires pour les années 2025 et 2026.

**Autorise** le maire à signer la convention ci-annexée.

*Nombre de conseillers en exercice : 29*

*Nombre de présents : 23*

*Nombre de votants : 28*

*Pour : 28*

*MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irles, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Cérangioli et Mme Sylvie Carletto.*

*Contre : 0*

*Abstentions : 0*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20250619-20250606-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2025  
Publication : 23/06/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE

La secrétaire de séance

Elodie LORETZ

Le Maire,

Francis TUJAGUE